

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 mai 2015

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 301

présenté par

Mme Dubié, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, M. Claireaux, M. Falorni, M. Giacobbi, M. Giraud, Mme Hobert, M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Maggi, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert, M. Saint-André, M. Schwartzberg et M. Tourret

-----

**ARTICLE 5 QUINQUIES**

Au début de la troisième phrase de l'alinéa 4, insérer les mots :

« Afin de mieux sensibiliser les ménages, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de préciser le champ de l'intervention à domicile des plateformes territoriales de la rénovation énergétique, en la délimitant à une action de sensibilisation des ménages.

L'action de sensibilisation au domicile des ménages est utile, mais la proposition de solutions de travaux adaptés à l'existant et répondant aux exigences de la performance énergétique ne devrait être effectuée uniquement par des professionnels qualifiés.